



NAVAILLES-ANGOS

Bulletin Municipal
N°10 • AUTOMNE 2014



Le Mot du Maire

L'été indien qui s'est prolongé tout au long des mois de septembre et d'octobre nous a presque fait oublier que nous étions entrés dans l'automne. Brutalement, nous avons dû remettre nos habits chauds et allumer nos cheminées. Cette année 2014, nous l'avons traversée au pas cadencé, au rythme des activités proposées par les diverses associations. Merci à vous tous qui vous rendez si disponibles pour animer notre village.

De son côté, l'équipe municipale a aussi œuvré énergiquement. Depuis le printemps, de nombreux chantiers ont été initiés : la création d'une nouvelle entrée au cimetière avec le recrépissage du mur le long du chemin de l'église, l'aménagement handi-pêche au lac du Balaing, l'ouverture du chemin Regen, l'aménagement de la plateforme du bois de Bège. Cette longue liste est celle des travaux que vous avez pu remarquer ici et là. La Commission Patrimoine a activement préparé plusieurs dossiers qui vont se concrétiser très rapidement. Ainsi nous avons lancé le programme de sécurisation de la D206 sur le quartier des Pyrénées, la modification de l'éclairage public au centre bourg, le programme de réfection annuel de voirie. Viendront s'ajouter dans les mois qui viennent la réfection énergétique de l'école maternelle avec l'installation de double vitrage sécurisé et d'un sas d'entrée, la création d'une issue de secours à l'église d'Angos... En revanche les travaux prévus sur la RD834 ont été ajournés dans l'attente du positionnement du Conseil Général.

Le Comité de Pilotage Agenda 21 (auquel tout un chacun peut se joindre) continue de se réunir. L'avenir de la boulangerie est un sujet qui a fait débat au cours de chaque rencontre. Plusieurs options ont été envisagées pour garder « notre boulangerie ». Sa reprise serait en cours de réflexion et nous sommes dans l'attente de plus d'informations. Le Conseil Municipal a, par une délibération, affirmé son souhait de conserver ce commerce sur la commune. De nombreuses démarches et échanges ont eu lieu et se poursuivent en ce sens.

Les fêtes de l'été ont été particulièrement réussies avec une nouveauté « La soirée Mousse » et son ambiance chaleureuse au cœur d'un mois d'août glacial. A l'occasion de la fête du quartier d'Angos, nous avons eu le premier temps fort des manifestations du centenaire de 1914 avec l'inauguration d'une magnifique stèle commémorative. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour cette réalisation et bravo aux associations pour l'organisation de ces temps de convivialité partagés.

La « Semaine de Noël » sera l'une des dernières manifestations de cette fin d'année. Organisée une première fois l'année dernière, elle revient cette année et se déroulera pendant la semaine d'école précédant les vacances des enfants. Organisée par un collectif associatif, elle leur est tout spécialement destinée avec de nombreuses animations qui vous sont présentées dans le dossier « À la Une » de ce bulletin.

2015 verra le lancement de chantiers d'importance. En premier lieu, le recensement de la population qui se déroulera du 15 janvier au 16 février 2015. Ce recensement, au delà de comptabiliser effectivement la population du village (base du calcul des ressources de la commune), permet aussi d'obtenir une photographie des profils socio-économiques des habitants. En second lieu, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) va constituer un chantier s'étalant sur presque deux ans et permettre d'intégrer l'imposante législation qui est apparue depuis la dernière révision de 2005. Ce sera aussi le temps de se mettre en phase avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays du Grand Pau qui va s'imposer à nous.

Les commémorations du Centenaire de 1914 ont culminé avec les cérémonies du 11 Novembre. Nous les avons voulues solennelles et respectueuses de ces jeunes hommes morts pour la France. Ils ont donné leur vie pour notre pays et nous leur devons et gardons à leur égard un devoir de mémoire.

De la part de tout le Conseil Municipal en ordre de marche, je vous souhaite de passer une bonne fin d'année et un hiver sans souci de santé.

Bien à vous
Le Maire, Francis Hunault

Sommaire

A la Une	p. 3
Travaux du Conseil Municipal	p. 5
Intercommunalité	p. 11
La Chronique	p. 14
Les Associations	p. 18
Etat Civil	p. 26
Infos utiles	p. 26
Qu'on se le dise !	p. 27
Agenda	p. 28

La semaine de Noël pour tous !

La fin de l'année est toujours une période magique pour les enfants qui attendent avec impatience l'arrivée du Père Noël avec son traineau tiré par ses rennes. Chacun se sent l'âme en fête en cette belle période de Noël si lumineuse qui déborde de brillant, de vert, de rouge, de feuilles de houx, de gui et de magnifiques sapins qui scintillent. Nul n'échappe à la « magie » de Noël et même les adultes retrouvent leur cœur d'enfant.

Le Père Noël nous fascine. Il est une figure paternelle d'une grande bonté et d'une immense générosité. Il est à l'écoute des enfants, il lit leurs longues lettres, adore leurs chansons et répond à leurs souhaits en leur portant du rêve et des cadeaux.

Au sein des associations, une idée a germé. Ainsi pour Noël 2013, un collectif associatif s'est rassemblé. Sa première préoccupation a été d'organiser l'accueil du Père Noël dans notre village !!! Une évidence !!!! Il fallait donc monter un chalet pour abriter le Père Noël et son atelier aux abords décorés. Une autre idée fut d'apporter une aide précieuse au Père Noël en installant une boîte aux lettres pour les courriers qui lui seraient adressés.



L'atelier du Père Noël

Pendant la dernière semaine d'école, on proposa d'offrir un chocolat chaud et quelques friandises que les enfants et leurs parents pourraient partager avec le Père Noël présent à la sortie des classes.



Le Père Noël pour les grands



Et comme cette période est aussi une occasion de partage, le collectif associatif a mis en place une hotte solidaire au bénéfice de l'épicerie sociale du Secours Catholique dont une antenne est basée sur notre village. Jouets, livres ou produits de bouche peuvent être déposés dans une hotte « du Père Noël ». Les danses de Noël et les contes de Mamireille ont complété ces instants conviviaux.



La Boum de Noël



La Boum de Noël



La Boum de Noël



La hotte solidaire



Le Père Noël pour les petits

LA SEMAINE DE NOËL

Du 17 au 19 décembre 2014

Chaque jour, les stands festifs des associations resteront ouverts de 16h30 à 21h.

Une décoration spécialement prévue pour l'occasion.

LE MERCREDI 17 DÉCEMBRE À 12H15

la sortie des classes se fera au son des musiques de Noël.

Toujours le mercredi 17 décembre

dans le cadre du Centre de Loisirs,

les activités proposées aux enfants se termineront par un spectacle présenté aux parents.

À partir de 16h30 : GOÛTER « DE NOËL »

offert aux parents et aux enfants

par les membres organisateurs de la semaine de Noël.

LE JEUDI 18 DÉCEMBRE

un **GOÛTER** sera **offert** à tous (*chocolat chaud, jus de fruit, gâteaux*) à la sortie des classes

Suivi de « LA BOUM DE NOËLLE »

et les contes de « MAMIREILLE »

LE VENDREDI 19 DÉCEMBRE

16h30 : Un **GOÛTER** offert à tous (*Chocolat chaud, jus de fruit, gâteaux*)

17h00 : Un **ATELIER CRÉATIF** proposé par l'Association des parents d'élèves (CPE)

19h00 : **GRAND SPECTACLE** gratuit de la **COMPAGNIE L'ARBRE À VACHE** dans la salle de sports du complexe sportif

« MONSIEUR ET MADAME POISEAU »



Spectacle que vous avez pu découvrir dans le cadre du FestiLuy 2013 et qui nous avait conquis

20h : **RESTAURATION** (*frites, saucisses, bûche de Noël*) > Adultes 5 euros / Enfants 3 euros

BUVETTE

MARRONS GRILLÉS et **VIN CHAUD** servis par les membres de l'ASNA-ARCANA

COMMISSION GESTION - ADMINISTRATION - PERSONNEL

LE POINT SUR LES SERVICES MUNICIPAUX

2014 Une année de changement

• LA CRÉATION DE LA GARDERIE MUNICIPALE :

Cette garderie était auparavant gérée par l'Association des Parents d'élèves. Les personnes salariées de la garderie intervenaient pour la commune pendant la période périscolaire du midi. Cette prise en charge a permis de regrouper leurs heures de travail et de générer des emplois plus stables pour ce personnel. Ces agents sont sous l'autorité du Maire qui leur délègue la responsabilité des tâches à accomplir. Une régie municipale a été créée pour collecter la participation des parents.

• LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

Décidée par le Ministère de l'Éducation Nationale, elle s'impose à nous et vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe, à programmer des enseignements à des moments où la faculté de concentration des enfants est la plus grande. La semaine de classe est alors complétée par des Temps d'Activité Périscolaire (TAP).

Pour mettre en œuvre cette réforme, un travail de longue haleine en concertation avec les enseignants et les parents a permis de planifier la semaine en respectant les temps d'enseignement, les temps de pose plus longs et les activités ludiques (TAP).

• LA CRÉATION D'UNE ANTENNE DU CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (CLSH) À NAVAILLES-ANGOS :

Elle s'est avérée nécessaire pour accueillir les enfants chaque mercredi après-midi. Les services du CLSH mutualisés avec la commune de Montardon intervenaient déjà en période de vacances scolaires (sur les deux communes) et les mercredis uniquement sur Montardon. Un accord avec le bureau du CLSH, son président Mr Collichio, sa Directrice Mme Degeix a permis l'intervention d'un personnel d'animation qualifié pour les activités TAP (chaque Lundi et Jeudi de 15 h30 à 16 h 30).

Tous ces changements ont nécessité courant 2013 une anticipation de formation pour les agents municipaux chargés de l'animation auprès des enfants et la création d'un poste d'agent d'animation a été créé.

La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires augmente sensiblement le montant de la masse salariale. En effet, bien qu'une dotation provenant de l'Etat et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) soit attribuée pour cette année scolaire, les charges induites restantes liées à cette nouvelle organisation sont à la charge de la commune.

La municipalité affiche une volonté affirmée de proposer et d'assurer un service de qualité auprès des enfants d'où des choix d'animations ludiques et formatrices qui restent gratuites pour les familles.

L'accompagnement des jeunes :

L'aide à l'insertion des jeunes dans le monde du travail fait aussi partie des actions poursuivies par la Municipalité avec l'implication des agents titulaires qui ont pour mission de les encadrer.

C'est au sein de l'école et des services techniques que sont accueillis ces jeunes. La Mission Locale de Morlaàs est notre interlocutrice dans le cadre de contrats aidés ou contrats d'avenir. Le LEGTA de Pau-Montardon (antenne d'Oloron) nous accompagne pour les formations d'apprentissage en alternance dans le domaine des espaces verts.

Les services Administratifs

Pour des raisons de confidentialité, le choix a été fait de ne pas y accueillir des jeunes en formation.

Auprès du secrétariat de mairie que vous pouvez effectuer toutes vos démarches d'état civil, d'achats de tickets cantine, etc. Les agents du secrétariat sont là pour répondre dans la mesure du possible à vos diverses interrogations. Ils sont chargés de faire le lien ou vous proposer un rendez-vous avec Monsieur le Maire. Ils sont aussi en charge de l'Agence Postale Communale.

L'Agence Postale Communale a été ouverte début 2010 au sein de la mairie. L'objectif était de conserver la présence postale sur la commune. Cette solution a permis de garder un service public de proximité. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite et son amplitude horaire est celle des heures d'ouverture du secrétariat de mairie que vous pouvez consulter en fin de bulletin.

Le guichet postal communal permet d'effectuer des opérations postales courantes : achats de timbres, envois et retraits de colis, retrait d'espèces.

Les agents qui assurent ce service sont soumis à une réglementation propre à la Poste. Nous habitons un village à échelle humaine et nous avons la chance de nous connaître les uns les autres. Cependant, ne soyez pas surpris lorsque les secrétaires exigent une pièce d'identité pour effectuer une opération postale. Le numéro d'une pièce d'identité est nécessaire car il sécurise la transmission des documents.

Tous les agents de la collectivité sont là pour apporter un service de qualité à la population. Ils le font dans le cadre de règlements qu'il soit celui de la Poste ou d'autres tels que le règlement de la garderie, le règlement cantine, le règlement des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) votés par le Conseil Municipal ou encore le règlement du Centre de Loisirs. Ils sont portés à votre connaissance lors des inscriptions de vos enfants et établis pour fixer un cadre général de conduite de chaque partie.

L'Agenda 21 :

Notre village a été labellisé Agenda 21 local en Novembre 2013. Cette reconnaissance démontre que les réalisations et les projets envisagés inscrits à court, moyen et plus long terme témoignent d'une réelle volonté d'aller vers le Développement Durable. Les axes et actions sont listés et expliqués dans le document de Labellisation.

LE COMITÉ DE PILOTAGE AGENDA 21 :

Il a la particularité de permettre à des personnes non élues, de tous âges et d'horizons divers, de se joindre aux élus afin d'apporter

une diversité d'idées, de réflexions, d'avis. Cette concertation est d'importance. Des sujets multiples y sont abordés et certains sont d'actualité tels que le devenir de la boulangerie du village. Sont abordés des points comme les besoins de proximité qu'ils soient d'ordre économique (commerces), social, pour tous et en particulier pour les jeunes et les aînés (le logement, les transports, l'accompagnement à domicile).

N'hésitez pas à vous manifester et venez apporter votre contribution. Pour s'inscrire au Comité de Pilotage Agenda 21, il faut s'adresser au secrétariat de mairie (tél : 05.59.33.83.85).

COMMISSION PATRIMOINE

Le Plan Local de Randonnée sur Navailles-Angos

Cet automne, le tronçon manquant de la boucle N°10, situé sur la commune d'Argelos à la sortie du lac du Balanh a été rouvert. Il s'agissait de défricher et de reprendre l'assiette de ce chemin rural qui avait été envahi par la végétation. Le balisage a été repris en conséquence. Sur le reste de la boucle située sur la commune de Navailles-angos, suite à la stabilisation du terrain, le balisage a également été modifié pour orienter les promeneurs et les vététistes vers le bois puis la passerelle située au pied du château.

Pour terminer, les travaux de défrichage et de remblais sont en cours sur le bas du chemin Deuze afin de finir de rouvrir le chemin communal dit de Bouhil. Ce dernier tronçon permettra de relier plus directement les circuits du PLR avec la Mairie.

Retrouvez toutes les fiches descriptives et les traces GPX sur le site : www.cclb64.fr rubrique randonnées.



COMMISSION URBANISME - PROJETS - ECONOMIE

Modification réseau éclairage public Centre Bourg

Durant ce dernier semestre 2014, des travaux sont en cours sur le réseau d'éclairage public du Centre Bourg, touchant notamment :

- l'axe principal RD206
- le chemin Barraillh
- le lotissement du Clos de l'Hermitage
- le lotissement du Clos de l'Eglise
- le lotissement Mire Castet
- le lotissement Mesples

Engagée dans une démarche environnementale et de développement durable, la commune avec l'appui technique du SDEPA a lancé des travaux pour l'installation d'un système de régulation et de réduction de tension sur les réseaux de distribution d'éclairage.

Ainsi, environ 160 candélabres seront câblés et raccordés sur une nouvelle armoire de protection et de pilotage, intégrant ce système abaisseur de tension ; cette armoire sera centralisée et installée à proximité du monument aux morts.

Des travaux de génie civil et d'enfouissement ont donc été réalisés afin de raccorder l'ensemble des réseaux de distribution sur cette armoire. De plus, 4 ou 5 coffrets de protection desservant le réseau actuel, devenus obsolètes et nécessitant une importante remise aux normes, seront déposés.

Ces nouveaux systèmes basés sur des technologies innovantes permettent de réduire la consommation d'énergie de manière significative tout en préservant les performances des équipements et le confort des riverains.

Les principales fonctions de ce système mis en œuvre sont :

- la régulation des tensions de fonctionnement permettant ainsi de

limiter toutes variations de consommation dues aux augmentations ou baisses de charges sur les réseaux électriques ; stabilisation des niveaux d'éclairage et augmentation de la durée de vie des lampes.

- la variation et réduction des niveaux d'éclairage suivant un cycle de fonctionnement prédéfini, notamment la nuit, adaptés à la circulation des véhicules et des piétons, permettant ainsi de générer des économies en terme de consommation d'énergie.
- le pilotage automatique des éclairages
- le stockage des mesures en temps réel permettant une gestion précise, avec adaptation possible des paramètres.

L'éclairage public du Centre Bourg sera donc géré suivant un cycle de fonctionnement prédéfini mais ajustable suivant les résultats obtenus :

- allumage
- démarrage progressif des lampes
- fonctionnement nominal jusqu'à 23h
- fonctionnement à tension réduite de 23h à 6h (générant 20 à 30 % d'économie d'énergie)
- fonctionnement nominal à partir de 6h jusqu'à extinction définitive

De plus et afin de limiter les consommations, l'éclairage des lotissements concernés sera éteint de 23h à 6h ; seuls les axes principaux resteront allumés durant la nuit.

Les installations seront opérationnelles pour cette fin d'année.

En marche donc pour une optimisation de l'efficacité d'éclairage, une réduction des émissions de carbone, tout en réalisant des économies sur la facture énergétique.

La nouvelle station d'épuration

Le Syndicat Mixte d'Assainissement du Luy de Béarn a mis en service la nouvelle station d'épuration de Navailles-Angos totalement écologique avec zéro rejet dans le milieu naturel en particulier dans la rivière du Balaing.

Les installations de traitement des eaux usées fonctionnent sur

un principe d'absorption par les plantes : plantations de joncs et d'arbres recueillant les ultimes liquides. L'ancienne station d'épuration ne sert plus qu'à collecter les effluents avant de les refouler vers la nouvelle station. Ceci nous permet maintenant de disposer d'une capacité de 800 équivalents-habitants extensibles à 1200.



La révision du PLU

Avant les élections, le Conseil Municipal avait pris la décision de principe de procéder à la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Cette révision s'avère nécessaire de par l'ancienneté du PLU en vigueur et de par la nécessité d'intégrer toutes les évolutions législatives qui ont profondément modifié le code de l'urbanisme : loi SRU de 2007, lois du Grenelle I et II et la dernière loi dite ALUR complétée par la loi de modernisation de l'agriculture. Un bureau d'études se mettra à l'œuvre dès le début janvier 2015 pour un travail de

diagnostic et de définition du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui sera le cadre général dans lequel les choix opérationnels pourront se faire dans une deuxième phase. Le nouveau PLU pourra être ensuite adopté vers la fin 2016. Le public sera informé tout au long de la procédure soit par voix de réunions publiques, d'expositions ou de publications diverses sans oublier l'enquête publique obligatoire.

COMMISSION SOCIAL & JEUNESSE

Vacances d'Automne 2014 à l'Espace Jeunes de Navailles-Angos

Pour les vacances d'automne, du 20 au 31 octobre dernier, la Communauté de Communes des Luys en Béarn et le Centre Social Alexis Peyret de Serres-Castet ont proposé un nouveau programme d'activités ouvert à tous.

Les jeunes ont profité durant toutes ces vacances du local de Navailles-Angos ainsi que de toutes les installations mises à disposition par la commune. Au cours de ces deux semaines, soixante-dix jeunes ont participé aux animations et sorties aussi bien en journée qu'en après-midi/soirée.

Comme à son habitude, l'Espace Jeunes proposait de nouvelles activités : initiation à la capoeïra, création de films d'animations en 2D, participation à un atelier graff et découverte du bubble foot, ayant eu un grand succès. Des journées sportives sont également venues rythmer ces vacances avec des tournois sportifs, de la zumba, de l'escalade, du roller et du minigolf afin de se dépenser au maximum. A l'image du jeu télévisé, un Fort Boyard géant a été réalisé dans l'enceinte du château de Navailles. Les jeunes ont pu apprécier le cadre lors d'une superbe journée : épreuves, défis et trésor à la clé. En complément, des activités plus classiques (laser quest, cinéma, piscine) et des soirées conviviales ont eu lieu avec un tournoi Wii zik'tapas et un bal des vampires pour la nuit d'halloween.

Pour ce qui est des jeunes de 14 à 17 ans, le local de l'Espace Jeunes de Serres-Castet a accueilli les jeunes tous les jours de 14h à 19h et a organisé quatre sorties (bowling, cinéma, laser quest et paintball). Enfin, deux journées étaient dédiées aux projets jeunes. Concernant le Projet Skate Parc sur Sauvagnon, les jeunes continuent de tester de nouveaux modules sur le territoire et ont débuté la fabrication d'une maquette en polystyrène. Les jeunes du Projet culturel et solidaire « sur les traces d'Alexis Peyret » réalisé en juillet dernier, se sont retrouvés pour enregistrer les voix pour le film retraçant le périple en Argentine.



L'ÉCOLE

La fin de l'année scolaire a permis de réunir les familles autour d'un magnifique spectacle de danse et gymnastique mêlées. Tout le monde s'est ensuite rendu à la kermesse organisée par les parents d'élèves.



Le 1^{er} septembre, la pré-rentree pour les enseignants, personnel, ATSEM, employés communaux, Mireille Marié, Mr le Maire et adjointes.

Mardi 2 septembre, 147 enfants prennent le chemin de l'école.

L'école est dirigée par Mme Isabelle COQUILLET et 6 classes accueillent les enfants

Maternelle (19 PS et 6 MS)

Madame Aurore GRANGE CABANE

assistée par Madame Claudine DESCLAUX (ATSEM)

ou Madame Julie FERNANDEZ (ATSEM)

Maternelle (11 MS et 14 GS)

Madame Florence PAULY

assistée par Madame Isabelle CHALAND (ATSEM)

CP (24 élèves)

Madame Karine BERSILLON, en 3/4 temps,

remplacée par Madame Félicité MARX le mardi

CE1 / CE2 (15 CE1 et 9 CE2)

Madame Florence TARAN

CE2 / CM1 (15 CE2 et 9 CM1)

Madame Dominique SANCHEZ

CM1 / CM2 (17 CM1 et 8 CM2)

Madame Isabelle COQUILLET, remplacée le jeudi,

jour de décharge de direction par Madame Félicité MARX

Cette équipe permanente est renforcée par deux remplaçantes rattachées à l'école, Mmes Claudine MUGNIER et Sandrine CHARMEY, ainsi que Magalie BOCHET (emploi vie scolaire) et animatrice aux TAP

Ce début d'année scolaire a été riche en spectacles et cinéma pour les scolaires. Les maternelles sont allées voir un dessin animé « LA PIE VOLEUSE » à la salle Béarn. Les CP, CE1 se sont déplacés au Centre Alexis Peyret pour assister au spectacle vivant entre conte et chansons « Oscar, Hugo et le Champoésie ». A la fin du mois de Novembre les CE2, CM1 et CM2 sont allés voir le « PETIT PRINCE ».

Les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 accompagnés de leurs institutrices ont visité le 16 septembre l'exposition d'uni-

formes, de casques, matériels d'époque et de livres. Ils ont manifesté un grand intérêt, ont posé multitudes de questions sur la guerre. Les adultes participant à cette rencontre et les enseignantes ont donné beaucoup d'explications historiques.



Panneaux d'affichage

Trois panneaux réservés au CLSH, au CPE et à la Mairie ont été installés à l'extérieur de l'école afin de communiquer toutes les informations utiles.

La cantine scolaire

Nouveautés avec un service assuré le mercredi midi et le changement de prestataire

Ce service accueille en moyenne 110 enfants par jour. Les personnes qui assurent la cuisine, le service et la surveillance sont : Annie Boy-Roche, Maïté Sanchez, Isabelle Chaland, Claudine Desclaux, Julie Fernandez, Anne Marie Lajoinie, Lucie Dofal et Jacinthe Ferreira.

Le premier service à 11h 45 s'adresse en priorité aux enfants de maternelle permettant ainsi aux plus petits d'aller à la sieste vers 13h20. Il est complété par des enfants des classes élémentaires. Un second service aux environs de 12h 30 accueille les autres enfants des classes élémentaires.

Le mercredi, un seul service est assuré à 12h15 et une quarantaine d'enfants déjeunent à la cantine.

Changement de prestataire : cette année, la société ANSAMBLE a été retenue pour la qualité du dossier et l'engagement dans la mise en place de circuits courts d'approvisionnement en Béarn avec l'association « Galatée ». La cuisine centrale est basée à Artix et assure la livraison des repas en liaison froide. ANSAMBLE préserve et développe les filières et produits locaux, choisit des produits de qualité et de saison, introduit dans les menus deux composantes bio par semaine.

ANSAMBLE définit les menus sur 5 semaines. IL n'y a plus de commission « menu » organisée à l'école. Le prestataire a fait ce choix de fonctionnement afin de privilégier la confection maison d'une grande partie de ses plats.

Les repas sont composés de 4 ou 5 éléments se conformant aux recommandations nutritionnelles.

Pour rendre le moment du repas ludique, des menus à thème sont également proposés. Ils permettent aux enfants de découvrir un nouvel environnement alimentaire tout en s'amusant.

Après une première enquête effectuée auprès des enfants, personnels et enseignants, nous constatons que les repas sont appréciés de tous. Il est prévu une réunion trimestrielle avec le prestataire afin d'établir un bilan régulier. Si vous souhaitez participer à ce suivi, dont le premier aura lieu mi-décembre, signalez-vous en Mairie.

Le prix de revient du repas est d'environ 6€ par enfant. La part facturée aux parents de 3€ correspond uniquement au coût des aliments. Les frais de personnel, d'hébergement, d'énergie, de produits ménagers, etc... (soit 3€) sont pris en charge par la Commune.

T.A.P et Centre de Loisirs du mercredi après-midi en période scolaire

Après une année de préparation, les temps d'activités périscolaires sont opérationnels depuis la rentrée scolaire avec des ateliers variés tels que «Bouge ton corps», «Autour du livre», «Labo dingo», «Cuisine», «Volley», «Basket», «Recycl'art», «Malle de jeux», «Course d'orientation», «Jardinage» et «Land'art».

127 enfants participent aux TAP encadrés par 15 animateurs. Ces activités sont gratuites pour les familles. Le coût estimé pour la commune est d'environ 270€ par enfant/an.

Le mercredi après midi, le Centre de loisirs accueille les enfants de 14h à 18h30 dans l'enceinte de l'école. A ce jour un peu plus d'une vingtaine d'enfants fréquente le centre.

Le bureau de Stéphanie Boulanger, directrice adjointe du CLSH, est installé dans le bâtiment de la maternelle. Vous pouvez rencontrer Mme Boulanger tous les lundis et jeudis de 14h30 à 17h, le mardi de 10h à 15h et le mercredi de 13h à 18h00. Une boîte aux lettres est également à votre disposition à côté des panneaux d'affichage.



Garderie scolaire et Espace d'aide aux devoirs

Ce service est assuré par la commune, avant le début des classes ou après la fin des classes ou des temps d'activités périscolaires. Les enfants sont encadrés par Lucie Dofal, Anne-Marie Lajoinie et Isabelle Chaland.

L'espace d'aide aux devoirs est gratuit pour les enfants de CE1, CE2, CM1 ET CM2 inscrits à la garderie. Il est animé par Isabelle Chaland et se déroule les lundis, mardis et jeudis.

Ce service apporte un temps calme aux enfants afin d'effectuer leurs devoirs avec l'aide d'Isabelle : comprendre la lecture d'un énoncé, reprendre des éléments pas bien compris, faire réciter si nécessaire. Il a pour objectif de compléter et non de remplacer le soutien apporté par les parents qui demeure indispensable.

Lire et faire lire

Mireille MARIÉ assure toujours cette activité avec passion, une démarche axée sur le plaisir et la solidarité intergénérationnelle. Les enfants de GS-CP-CE1 qui prennent leur repas à la cantine, peuvent ainsi, pendant la pause méridienne et par petits groupes, se réunir autour de « MaMireille ».

Conseil municipal des enfants

Le Conseil municipal des enfants est un espace privilégié créé pour permettre aux enfants de traduire leur engagement en exprimant leur avis, leurs rêves aussi. Ils ont à leur côté Mr le Maire et des élus, qui considèrent, respectent et accompagnent leurs idées et leurs projets.

Le Conseil municipal est composé de 6 CM2 et 6 CM1. Les élections en CM1 ont eu lieu vendredi 7 novembre et les CM2 ont gardé leur mandat acquis en CM1.

Les élus pour l'année scolaire 2014-2015 sont :

BELLEGUIC Baptiste (président)	BRACHET Lucie (vice-présidente)
CHATIR Yannis	DA SILVA Quentin (vice-président)
FOURCADE Jérémy	LAFERRERE Hugo
IHIDOPE Maylis	LAFITTE TROUQUÉ Clément
PAULY Raphaël	LAJOINIE Yulian
SANCHEZ Iliana	MIREMONT Txomin

La première séance d'installation du Conseil Municipal des Enfants a eu lieu en Mairie le 21 Novembre afin de procéder à l'élection du Président et de deux vice-présidents.

■ La Communauté de Communes DES LUYS EN BEARN

Au 1er Janvier 2014, la fusion de la Communauté de Communes du Luy de Béarn regroupant Serres-Castet, Sauvagnon, Montardon et Navailles-Angos avec la Communauté de Communes de Thèze (18 communes) a été effective. Les compétences des deux communautés présentaient des similitudes et surtout une complémentarité au plan des actions et des services proposés. Il en a été de même pour le personnel pour qui les services ont été restructurés par pôles de compétences.

La Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB) regroupe maintenant 22 communes.

L'ensemble du personnel a été regroupé au siège de la communauté, Chemin de Pau à Serres-Castet.

Le développement économique

Le développement économique reste au cœur du projet de territoire de la communauté de communes. Un ensemble d'actions de développement sont mises en œuvre pour favoriser et organiser l'implantation d'entreprises, le souhait étant de dynamiser le tissu local d'activités de manière coordonnée sur l'ensemble du territoire communautaire. Aujourd'hui, en cette période difficile, le développement économique local reste une priorité pour la communauté. Pour mener à bien cette action, il faut mobiliser une offre foncière et mettre à disposition des entreprises des opportunités immobilières. Deux actions sont en cours : un projet d'aménagement sur la zone du Pont Long : la zone du Bruscos et un projet en cours de réalisation : le parc d'activités de Thèze Miossens dont on peut remarquer les travaux en bordure de la D834 à proximité de l'échangeur de l'autoroute. Sur ce site, il est prévu la construction d'un bâtiment destiné à la création d'une pépinière d'entreprises qui est une structure d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des jeunes entreprises pour une durée ne pouvant excéder 4 ans.



Le plan local de randonnée (PLR) : « Randonnée des Luys en Béarn »

La refonte du Plan Local de Randonnée a permis de créer d'autres circuits : 8 parcours de randonnée pédestre et 10 itinéraires VTT. Ce sont des boucles adaptées à tous les niveaux. Chaque boucle bénéficie de sa fiche descriptive qui se conforme à la charte graphique

du Conseil Général, commune à tous les itinéraires de randonnée du département.

Une carte format A3 est disponible dans les mairies et au siège communautaire.

Les espaces de loisirs et les actions à destination des jeunes

La piscine de Serres-Castet dont la gestion est assurée par la communauté est ouverte au public au cours des mois d'été mais aussi aux écoles du territoire les mois de mai à juillet et de septembre à octobre.

L'espace Jeunes du Centre Alexis PEYRET et le cadre associatif soutiennent les activités auprès des jeunes. Ils sont les acteurs incontournables de la politique jeunesse menée par la communauté.

Des espaces dédiés aux jeunes de 11 à 13 ans ont été aménagés sur les communes et leur encadrement est assuré par des animateurs du Centre Alexis PEYRET.

Des chantiers d'été sont organisés chaque année la première semaine du mois de juillet. Ainsi, 8 à 10 jeunes sont amenés à travailler sous la houlette des services techniques intercommunaux et des animateurs de l'espace jeunes.

Des emplois d'été au niveau des services administratifs, des services techniques, et de l'Espace Nautique permettent à des jeunes du territoire de trouver un « Job d'été ».

Les Animations sportives du territoire

La communauté de communes intervient chaque année en soutien financier aux clubs de sport reconnus d'intérêt communautaire. Des manifestations sportives à rayonnement intercommunal sont également soutenues chaque année.

L'offre d'accueil pour la petite enfance

Cette offre est riche car elle compte plusieurs unités d'accueil :

- La Maison de la petite enfance, située à Serres-Castet, est composée de 2 entités que sont la structure multi accueil (crèche) et le RAM (relais d'assistantes maternelles).
- Les crèches de Doumy et de Sévignacq.
- La crèche de Thèze avec l'espace de jeux « Farandole », ainsi que le RAM et la Ludothèque « Agathe » qui est aussi ouverte aux communautés d'Arzacq et de Garlin.

Le soutien à l'action culturelle

La volonté de la communauté de communes est la promotion de l'action culturelle :

- L'Ecole de Musique construite à Montardon a été ouverte en septembre 2014. Elle est le résultat d'une action très forte axée sur la pérennisation de l'enseignement musical sur le territoire.



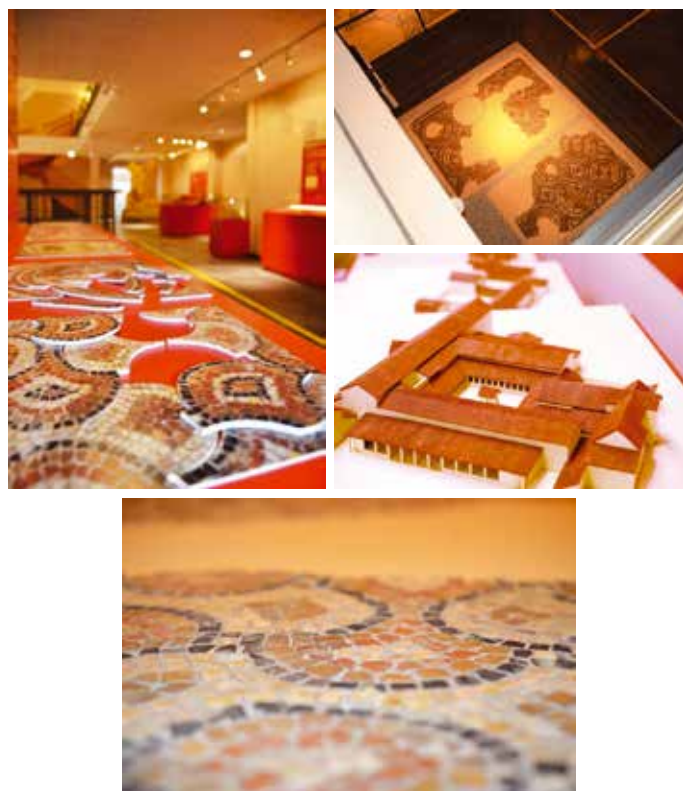
- Festi'Luy est une manifestation dédiée aux Arts de la Rue qui a déjà fait escale sur 4 communes. Cette manifestation gratuite est ouverte à tous. Une dizaine de spectacles de genres très différents se succèdent au cours de l'après-midi et en soirée. Des jeux pour les enfants et un site de restauration permettent d'attendre le spectacle final. L'édition 2015 aura lieu à Sévignacq.



VILLA GALLO-ROMAINE
LALONQUETTE
ESPACE MUSÉOGRAPHIQUE DE CLARACQ



- Le Musée Gallo-Romain de Claracq, fruit de plusieurs décennies de recherches archéologiques, est un lieu de visite adapté à divers publics. Des animations pédagogiques y sont proposées et diverses expositions temporaires peuvent y être visitées.



Les Services aux Personnes Agées

L'accompagnement au vieillissement de la population est aussi une politique menée par la communauté de communes.

Diverses structures complémentaires sont en place.

En terme d'accueil permanent, on trouve l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) situé à Sauvagnon et la MARPA (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées) à Thèze.

Afin de soutenir le maintien à domicile des personnes âgées et d'apporter du soutien aux familles, deux Accueils de Jour sont à disposition : L'Accueil de jour les «Tournesols» à Sévignacq accompagné d'une

plateforme de répit et l'accueil de jour au sein de l'EHPAD à Sauvagnon.

Pour compléter ces dispositifs, des aides pour accompagner le portage des repas à domicile sont possibles.

En complément des actions de prévention par le biais de conférences-débat, il faut noter l'intervention d'animateurs dans le cadre des ateliers du bien vieillir ainsi que des actions sur tout le territoire au cours de la semaine bleue (Semaine des retraités et des personnes âgées).

Plus de renseignements sur : <http://www.cclb64.fr>

Le traitement des déchets et des ordures ménagères



Ces actions d'importance sur le plan du service aux usagers mais aussi au plan environnemental sont confiées historiquement à des syndicats tels que le SIECTOM pour les ordures ménagères et les déchets.

Les centres de tri de déchets ménagers mis en service à partir de 1994 ont vu, au cours des 20 dernières années, tripler leur volume d'activité. Aujourd'hui, des règles de sécurité et de nouvelles normes imposent une mise en conformité des sites.

Pour répondre à ces obligations, des travaux d'aménagement sur le site de Sévignacq seront mis en œuvre avec pour objectifs : un meilleur tri (modification des plateformes), une mise en sécurité des sites (par la création de murs d'enceinte), un contrôle de la provenance des véhicules lors des dépôts (par un contrôle informatisé des plaques minéralogiques).

Une ferme solaire construite à proximité du centre de tri des déchets en assure l'alimentation électrique ainsi que celle de 5 communes voisines.

Il est important de préciser que cette ferme solaire est le seul établissement de ce type sur le département des Pyrénées-Atlantiques. Le parc photovoltaïque TALTA produit chaque année l'équivalent de la consommation de 2000 foyers soit 5000 habitants.

Mon bac jaune peut être refusé à la collecte s'il contient :

- des emballages enfermés dans des sacs,
- des objets en plastique (tuyaux, bâches, jouets, passoires, boîtes hermétiques,...)
- des restes de repas ou sac d'ordures ménagères (sac noir),
- du verre à mettre à part dans une caissette,
- des emballages imbriqués (différentes matières empilées les uns dans les autres),
- des revues sous film non dissociées,
- des vêtements, chaussures, chiffons etc.,
- des feuilles d'essuie-tout ou mouchoir en papier, papiers souillés,
- des papiers passés dans un destructeur (en lamelles), les gros cartons,
- les déchets de soins (piqûre, sonde, perfusion,...),
- des appareils électroménagers, électriques ou électroniques,
- les emballages non vidés (bouteilles pleines et autres...)
- les déchets verts (tonte, branchages, feuillages, etc.)



Consignes de tri : Liste des emballages et des papiers cartons recyclables

Fonction d'un emballage : destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention et leur acheminement du producteur au consommateur et à assurer leur présentation.

Les emballages en plastique : BOUTEILLES, FLACONS, POTS, BARQUETTES, ET FILMS (depuis mars 2012).



Rien d'autre que les déchets de cette liste

Pour plus d'informations, consulter le site www.siectom.jimdo.com ou téléphoner au 06.70.27.41.57 ou 05.59.04.89.26

"NE METTEZ PAS CES DECHETS DANS LE BAC JAUNE"



Service communication
05.59.04.89.26

A DEPOSER



LA CHRONIQUE

Restrospective en images des animations

5 AVRIL 2014

GARBURADE en l'honneur de nos MARMITOUS DEU BALAING, champions du monde de la Garbure 2013



28 JUIN 2014
CONCERT « L'IVRESSE DES SENS »



14 SEPTEMBRE 2014
EXPOSITION POUR LE CENTENAIRE DE 1914



10 OCTOBRE 2014

SPECTACLE DE GILLES LLERENA : « MEME PAS PEUR... »



16 OCTOBRE 2014

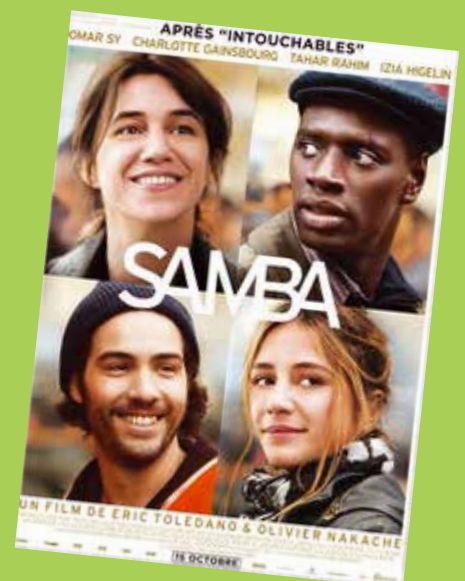
JOURNÉE DES CRÉATEURS ARTISTIQUES



11 NOVEMBRE 2014
COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE 1914



SÉANCES DE CINÉMA à NAVAILLES-ANGOS



Les associations communales et intercommunales actives sur le village

ASSOCIATIONS	CONTACT		TÉLÉPHONE
	NOM	PRÉNOM	
ACCA	BOUCAU	Dominique	06 88 37 44 71
Amicale des Anciens Combattants	DUFRECHOU	Claude	05 59 33 83 37
Amicale des Anciens de l'ASNA et de l'ARCANA	LAVIE-HOURCADE LOUSTAU	Jacques Robert	06 87 06 62 72 05 59 33 11 20
ACPG CATM Cantonale	DUFRECHOU	Claude	05 59 33 83 37
Basket Club du Luy de Béarn	PLANDÉ	Muriel	06 89 98 76 87
Bibliothèque municipale	TISSEYRE	Jean-Louis	06 83 77 37 02
Centre de Loisirs Sans Hébergement	COLICCHIO	Palmiro	05 59 33 98 04
Comité d'Animation de Navailles-Angos	LAUGA	Corinne	06 16 08 34 48
Comité d'Animation du Quartier d'Angos	BELLEGUIC	Marion	06 23 44 87 81
Conseil des Parents d'Elèves	DA ROCHA	Christophe	06 71 26 68 25
Conseil Pastoral de Paroisse	AGUILLON MARTINEZ	Jean-Louis Jocelyne	05 59 33 93 30 05 59 33 86 86
Cyclos de Navailles-Angos	CAMBET LAVIE	André Jacques	07 81 16 85 21 06 87 06 62 72
Des Gens T	SIGNORET	Pascal	05 59 33 86 20 06 19 45 22 61
Don du sang	CACHAU CASSOU	Jean-Guy Jean-Louis	05 59 33 85 62 05 59 33 81 02
Football Club du Luy de Béarn	BALLYET VICHERA	Christian Robert	06 10 03 44 95 06 07 37 05 97
Foyer	MARIE	Virginie	06 60 77 52 31
Les Oliviers du Luy	TAUZIET	Marie-Françoise	05 59 33 80 74
Loisirs d'Automne	GERMIER	Simon	05 59 33 83 73
Pala de Navailles-Angos	FERREIRA ARRIEULA	Paolo Pierre-Marie	06 78 39 13 46 06 63 37 02 36
Secours Catholique	PELFIGUES BUR	Michèle Jean	05 59 33 22 07 05 59 02 52 76
Volley Club Luy de Béarn	LOIR	Bruno	06 08 26 08 07

■ L'A.C.C.A.

La saison de chasse 2013-2014 s'est terminée dans la tristesse suite à la disparition de notre ami Alexandre DE BALBINE qui assura la présidence de l'A.C.C.A. de 2006 à 2013, période pendant laquelle il s'est beaucoup investi, notamment dans l'organisation des travaux de construction de notre local à Angos. Nous garderons de lui le souvenir de son amabilité et de l'énergie qu'il a mise au service de l'A.C.C.A.

La première moitié de la saison de chasse est déjà passée. Le maïs et les nombreux fourrés offrant d'immenses refuges au gibier, l'ouverture, comme les précédentes, a été marquée par le plaisir des retrouvailles et la convivialité. Les grillades ont laissé plus de souvenirs que le tableau de chasse... Quelques prises seront encore réalisées avant Noël mais les chants des coq faisans seront encore bien présents pour égayer les matins du printemps prochain. Un lâcher de reproducteurs que nous réaliserons à la fermeture de la chasse viendra renforcer les effectifs déjà en place.

Les palombes qui n'étaient pas reparties au printemps se sont reproduites en nombre dans nos bois. Elles ont été rejointes par leurs sœurs revenues du nord pour notre plus grand plaisir.

Le lièvre a été chassé quelques dimanches entre le 12 Octobre et le 9 Novembre. Le résultat encourageant des comptages de ce gibier auquel nous sommes particulièrement attentifs nous a permis de nous accorder quelques modestes prises.

Quelques nichées de canards, toujours très sensibles aux prédateurs et au dérangement ont légèrement renforcé les effectifs. Ils ont été complétés par ceux que nous avons lâchés au printemps sur les différents plans d'eau et qui se sont bien adaptés comme vous avez pu le constater.

C'est à présent la période des battues caractérisée par notre présence plus visible sur le terrain et les cris de nos chiens. Nous chassons actuellement le chevreuil afin de réaliser le plan de chasse imposé par les services préfectoraux pour stabiliser les effectifs suite à une reproduction qui, cette année encore, fut excellente. Nous rap-

pelons que les battues, soumises à une organisation particulièrement stricte sont effectuées le matin sauf exceptions imposées par la présence de sangliers. Le périmètre dans lequel elles se déroulent est panneauté. Chaque secteur emprunté l'est, généralement, au maximum durant deux heures, une à deux fois par an. Il est essentiel que toute personne souhaitant pénétrer dans l'enceinte s'adresse au premier chasseur posté qu'elle rencontrera, lequel lui indiquera la conduite à tenir afin que la sécurité de tous soit assurée.

Nous poursuivons notre effort afin de réduire la population de sangliers qui commet toujours de gros dégâts au maïs. Ceux-ci devant être indemnisés par les chasseurs nous posent des problèmes de trésorerie toujours difficiles à résoudre.

Bien qu'une équipe se dévoue pour traquer régulièrement le renard, nous avons reçu de nombreuses plaintes suite aux dégâts causés aux volailles. Nous avons effectué trois battues dirigées par le Lieutenant de l'ouvetier du canton. Neuf renards ont été éliminés mais beaucoup reste à faire pour ramener cette population à un niveau supportable.

C'est toujours avec plaisir que nous vous accueillerons si vous souhaitez nous accompagner lors d'une de nos battues, découvrir comment elles sont organisées, nous poser toutes les questions que vous désirez concernant le territoire de la commune et les diverses actions que nous y menons.

Nous vous rappelons que nous pouvons vous fournir chevreuil et sanglier frais ou cuisiné en civet ou pâté par notre traiteur. Les demandes étant nombreuses, particulièrement à l'approche des fêtes de fin d'année, ne tardez pas à nous communiquer vos réservations.

Cette année encore, l'A.C.C.A. a pris toute sa place dans l'organisation du Téléthon à Navailles-Angos. Votre visite a été le meilleur des encouragements.

Le conseil d'administration et les membres de l'A.C.C.A. vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leur meilleurs vœux pour l'année 2015.

■ Amicale des Anciens de l'ASNA et de l'ARCANA

AMICALE DES ANCIENS
DE L'ASNA ET DE L'ARCANA
Mairie - 63, rue du Bourg
64450 Navailles-Angos

Site internet : www.anciens-asna-arcana.fr

L'assemblée générale de l'année 2013 de l'Amicale des Anciens de l'ASNA et de l'ARCANA s'est tenue le 16 mai 2014.

A l'issue de celle-ci un nouveau Bureau a été élu comme suit:

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

André BAUCOR, Pierre CAZENAVE, Francis HUNAU

COPRÉSIDENTS :

Jacques LAVIE, Robert LOUSTAU

VICE-PRÉSIDENTS :

Robert BARADAT, Pierre DAVEZIES

SECRÉTAIRE :

Jean-Jacques PELLIN (adjoint: Robert LOUSTAU)

TRÉSORIER :

Jean-Hubert WASIK (adjoint: Francis BERTRANET)

MEMBRES ÉLUS : Albert BARADAT, André BAUCOR, André CAMBET, Jacky CAPDELACARRERE, Pierre CAZENAVE, Roger GABASTOU, Jean-Louis HAU, Christian LOMBRE, Jeannot POUBLAN.

Après une pause estivale, les premiers rebonds ovales nous invitent à reprendre nos activités traditionnelles :

- Retransmission d'évènements sportifs avec restauration comme le 15 novembre dernier avec le Test Match France/Australie à 21h précédé d'un repas.
- Déplacement à l'occasion d'un match phare.

Cependant nous sommes à l'écoute des attentes des membres de l'Amicale !

Toutes leurs suggestions sont les bienvenues et seront étudiées !

Dès à présent, quelques dates sont à retenir :

- Retransmission du match de rugby Irlande / France, le samedi 14 février 2015 à 18h (match du tournoi des VI nations), suivie d'un repas.
- Retransmission du match de rugby Angleterre / France, le samedi 21 mars 2015 à 18h (match du tournoi des VI nations), suivie d'un repas.

Cette année encore, notre Amicale participera à « L'Animation de Noël ». Cette manifestation, initiée l'an passé par le collectif inter associatif appuyé par le Conseil Municipal, se déroulera du 17 au 19 décembre 2014.



Amicale des Anciens Combattants

14-18, UN MONDE EN GUERRE

ASSOCIATIONS



maginable qu'on se demande pourquoi les soldats ont tenu. Les réponses diffèrent. Les uns soulignent que les poilus consentaient à la guerre, les autres qu'ils ne pouvaient faire autrement. Ce débat franco-français, en partie dépassé, a conduit à la publication de nombreux témoignages de poilus, ainsi qu'à des études sur leur vécu, leur langage, la foi, la violence, les refus de la guerre, les constructions mémorielles.

Le 100^{ème} anniversaire de la commémoration de la grande guerre de 14/18 a été commémoré le 11 NOVEMBRE 2014 par l'Association cantonale ACGG CATM et l'amicale des Anciens Combattants. La cérémonie aux monuments aux morts s'est déroulée devant une assistance nombreuse. Les enfants de l'école de Navailles-Angos ont fait l'appel aux morts des 46 soldats du village morts pour la France lors de ce conflit. Ils ont chanté avec ferveur la Marseillaise, un lâcher de pigeons est venu clôturer la cérémonie. Un vin d'honneur fut ensuite offert par la municipalité. Nous remercions chaleureusement Mr le Maire, le conseil municipal, la Directrice de l'école, ainsi que Mr DA COSTA et Mr PARDEILLAN.

Le Président
Claude DUFRECHOU

L'histoire s'écrit au croisement des questions et des sources. Les questions changent avec le temps, et les historiens cherchent des sources pour y répondre. Aussi l'historiographie évolue-t-elle : les récits élaborés à une époque perdent leur intérêt pour l'époque qui suit. Les « vérités » se succèdent. L'histoire diplomatique tente de dépasser la querelle des responsabilités pour démontrer le fonctionnement des pouvoirs, tandis que se développent des approches plus sociologiques ou comparatives. C'est l'aboutissement d'une évolution qu'il convient de mettre en perspective. Entre 1919 et 1939, la question centrale sur laquelle travaillaient les historiens était d'identifier les responsables de cette catastrophe : elle concer-

nait l'histoire diplomatique et militaire. Après un passage à vide, après la Seconde Guerre mondiale, l'histoire sociale a posé la question des conséquences de la Grande Guerre : pourquoi a-t-elle débouché sur des révolutions en Russie et en Allemagne ?

L'ouverture de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne en 1992 marque un double tournant. Pensé par des historiens de trois pays (la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne), il invite à dépasser les approches purement nationales. Il en résulte, qu'il n'accorde aucun chapitre à quelque nation que ce soit, mais s'intéresse aux comparaisons et aux interactions entre elles. L'expérience du front est tellement ini-

Bibliothèque



La bibliothèque de Navailles-Angos vous propose près de 3559 ouvrages dont 2645 en fonds propre. Afin de rendre plus aérée la présentation des ouvrages et plus aisée la recherche pour les lecteurs, la bibliothèque s'est équipée de nouveaux rayonnages : deux séries d'étagères doubles ont été installées dans le secteur adulte, une étagère simple pour les ouvrages spécifiques du fonds local.



La bibliothèque a participé aux manifestations organisées pour la Commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale. Deux expositions ont été présentées au public :

- Du 14 au 18 septembre une sélection de livres a été présentée au public lors de l'exposition de costumes militaires. Tous ces ouvrages sont maintenant à la disposition des lecteurs.
- Du 6 au 10 octobre « Les Basses Pyrénées dans la Grande Guerre », une exposition d'images d'archives.

La bibliothèque et le BATEL (Béarn Adour Tourisme et Loisir) vous proposent des séances de cinéma les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois (selon disponibilité de la salle Béarn). Pendant les vacances scolaires ; séance supplémentaire pour les enfants.

Rappel des horaires d'accueil pour le prêt des livres.

- le mardi 16h30 / 19h
- le jeudi 16h30 / 18h30

Pendant les vacances scolaires

- le jeudi 16h30 / 19h

L'équipe de la bibliothèque.

■ CANA (COMITÉ D'ANIMATION DE NAVAILLES-ANGOS)



AH ! LES FESTIVITÉS 2014 !

Le CANA se réjouit d'avoir pu vous offrir pour les fêtes patronales un programme riche et varié.

Nous avons longuement réfléchi pour satisfaire le plus grand nombre de Navillais.

Le programme étant prêt, il nous restait quelques détails à régler quand trois jeunes débarquent lors d'une réunion et lancent pourquoi on ne ferait pas une «Soirée MOUSSE», tout le monde était d'accord et nous voilà lancés pour l'organiser.

Merci à Laura Meymerit, Laura Rosato, Chloé Masseing, pour avoir rejoint le CANA, et les idées apportées.

Petit rappel de ces trois jours de fêtes.

VENDREDI 15 AOUT

Messe solennelle chantée avec la participation de la chorale que nous remercions vivement.

Chant de la Marseillaise animé par la bandas Los Antigos.

Dépôt de la gerbe au monument suivi de l'ouverture officielle des fêtes, remise des clés du village par M. le Maire.

Passe rue musical jusqu'à la salle des fêtes, suivi de l'apéritif offert par la municipalité.

Vendredi soir

La soirée grillade animée par la banda fut

très chaleureuse.

Nous avons eu de la chance cette année, la pluie nous a épargné et malgré la fraîcheur, la «Soirée Mousse» animé par DJ Marco, et tant attendu par les jeunes fut très réussie.

SAMEDI 16 AOUT

Repas / spectacle animé par MISTIGRI.

DIMANCHE 17 AOUT

Apéritif offert par le comité des fêtes suivi d'un pique-nique froid au quartier des Pyrénées.

Tournoi de pétanque, structures gonflables pour les enfants.

Feu d'artifice musical.

■ CAQA (COMITÉ D'ANIMATION DU QUARTIER D'ANGOS)



Une nouvelle fois, les fêtes du quartier d'Angos ont été très réussies !

Le repas traditionnel animé par Patricia Amary a permis de danser une bonne partie de la nuit. Le lendemain après la messe, on a

pu assister à l'inauguration de la stèle commémorative suivi du vin d'honneur en musique, offert par la municipalité. Des chants béarnais et le conteur René Casenave ont clôturé cette belle journée dans la joie et la

bonne humeur.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite.

Joyeuses fêtes de fin d'année, meilleurs vœux à tous !



C P E Conseil des Parents d'Élèves

<http://cpenavaillesangos.over-blog.com>

L'année scolaire 2014/2015 est une année de changement pour le CPE. La principale est la reprise de la Garderie par la Commune. Ce transfert est lié à la mise en place des activités TAP à la fin de la journée de classe. Vous devez donc désormais vous adresser à la Mairie pour tout renseignement concernant la garderie.

Cette modification permet à l'équipe du CPE de se recentrer sur ses 2 principales activités :

- **La représentation de tous les parents d'élèves** auprès de l'équipe enseignante et de la Municipalité lors des conseils d'école. Pour cela, des élections ont eu lieu le 10 octobre. Les parents représentants élus à l'issue de cette élection sont :

(Petite section/ Moyenne section)

SPRUYTE Audrey¹ / LESTOUQUET Sandra²

(Moyenne section/ Grande section)

MIURA Céline¹ / LARROQUE Nicolas²

(CP) LEGUENNIC Caroline¹ / ESCOFIER Elodie²

(CE1/CE2) CAP Gérald¹ / BAUDRY Virginie²

(CE2/CM1)

ALMEIDA Sandra¹ / DUBOIS Catherine²

(CM1/CM2)

DA ROCHA Christophe¹ / MASSE Sandrine²

Les membres du CPE sont joignables par mail : cpe.navailles@gmail.com ou par téléphone, n'hésitez pas à les solliciter.

- **les diverses animations** dont le but est de faire plaisir aux enfants, soit par des activités qui leur sont directement destinées (Noël, Carnaval, Chasse aux œufs...), soit en générant des gains (loto, Vide-grenier...) qui seront remis en partie à l'équipe enseignante pour aider au financement des différentes activités pédagogiques de l'année (sorties culturelles, sportives, matériel particulier, etc...).
- Le deuxième changement de cette année est au sein de l'équipe. Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 26 septembre dernier, de nouveaux parents se sont portés volontaires pour aider l'association dans ses activités.

C'est une très bonne chose ! Espérons que les forces resteront vives tout au long de l'année

car nous avons besoin de monde, en particulier lors des différentes manifestations.

Cette assemblée générale a également permis d'élire le nouveau bureau :

Président : Christophe Da Rocha

Secrétaire : Fabrice Riverola

Trésorière : Evelyne Lapiedra

A VOS AGENDAS !

Certains rendez-vous sont déjà programmés pour l'année à venir (sous réserve de modification) :

Vendredi 19 décembre 2014 : dans le cadre de la semaine d'animation de Noël, le CPE accueillera les enfants pour l'Atelier de Noël à la sortie de la classe

Samedi 14 février 2015 : Carnaval

Dimanche 12 avril 2015 : Vide-grenier

Samedi 30 mai 2015 : Loto

Samedi 13 Juin 2015 : Kermesse de l'école

Nous espérons vous voir nombreux à ces animations, au bénéfice des enfants du village.

¹ Titulaire / ² Suppléant

Les Cyclos de Navailles-Angos

www.cyclosnavaillesangos.fr

Depuis quelques années déjà, notre club a participé aux randonnées annuelles organisées par les clubs voisins de Serres-Castet (1^{er} mai), Eugénie-les-bains (14 juillet), et Sauvagnon (le 7 septembre).

En juin et Juillet, nous devons effectuer deux sorties à vélo d'une centaine de kilomètres pour nous rendre au lac de Léon et au lac de l'Uby à Cazaubon dans le Gers; malheureusement, le mauvais temps nous a empêchés de faire ces balades. Seule la montée du col de Marie-Blanque a pu être faite sur une journée pour faire l'aller-retour depuis Navailles.

En revanche, le beau temps du mois de septembre nous a permis de faire 2 sorties de 100 Km : la première dans le Comminges, la seconde dans les Landes pour faire une variante de la « Luis Ocaña ».

Au mois de Septembre, nous avons organisé notre 17^{ème} Randonnée des lacs Cyclos et Marche. Cette année, le beau temps était au rendez-vous et nous avons pu enregistrer la participation de 119 cyclotouristes à qui nous avons proposé 3 circuits de 45, 73 et 96 Km. 21 marcheurs ont également pu visiter les alentours du village sur un circuit de 11 Km.

A la fin de ces épreuves tout le monde s'est retrouvé au complexe sportif pour partager le verre de l'amitié.

Le 27 septembre, nous avons organisé une « Escapade culturelle dans le Gers », journée qui, comme tous les ans, était ouverte à tous.

Nous nous sommes retrouvés à 50 pour visiter les chais d'Armagnac Ryst Dupeyron à Condom avec dégustation d'armagnac et crème de mûre à l'armagnac et bien sûr faire quelques emplettes.

Ensuite nous avons pris place à bord du d'Artagnan pour une croisière-déjeuner sur la Baïse ; pendant 2 heures de navigation nous avons découvert le passage d'écluse et les rives secrètes et bucoliques de la Baïse gersoise appelée autrefois « rivière d'argent ».

L'après-midi était consacrée à la visite de Larressingle et de son musée « La halte du pèlerin » qui nous a fait revivre la vie des habitants du moyen-âge au travers d'une reconstitution faite par 50 personnages de cire, grandeur nature, en costume d'époque.

La visite de Condom suivi d'un rafraîchissement clôturait cette journée qui a été ensoleillée et pleine de bonne humeur.

Les photos de toutes ces manifestations sont disponibles sur le site du club : www.cyclosnavaillesangos.fr.

En fin d'année, nous participerons également aux animations de Noël du 17 au 19 Décembre, en partenariat avec l'Association des Anciens de l'Asna et de l'Arcana.

Pour tous ceux qui veulent pratiquer le cyclotourisme, rejoignez notre groupe fort de 16 licenciés, le dimanche matin devant le complexe sportif. Chacun peut choisir son groupe suivant son niveau et ses envies du moment ; un calendrier des sorties étant fourni en début d'année.

Si vous souhaitez obtenir un complément d'informations, vous pouvez contacter les membres du bureau :

Co-présidents :

J. Lavie Tél. 06 87 06 62 72

A.Cambet Tél. 07 81 16 85 21

Vice-président :

J.C. Torrès Tél. 06 30 11 96 03

Secrétaires :

J.J. Pellin Tél. 06 87 84 23 23

Guy Da Silva Tél. 06 31 93 97 75

Trésoriers :

J. Jurat Tél. 06 67 46 08 72

P. Domengine Tél. 06 33 24 35 35



1-Avant le départ



2-Encore groupés



3-Ascension1



4-Ascension2



5-Le groupe des marcheurs



6-Marcheurs1



7-Marcheurs2



8-Récompenses



9-Cathédrale de Condom



10-Les mousquetaires



11-Visite des chais



12-Visites des chais



13-Dégustation et emplettes



14-A bord du d'Artagnan



15-Larressingle



16-Le musée

Club de Pala

Après un été calme, la rentrée sportive a eu lieu, et les membres du club de pala ont repris le chemin de notre belle salle pour reprendre les entraînements...

Notre tournoi annuel s'est déroulé cette année du 28 avril au 24 mai. Contrairement à l'année dernière le tournoi féminin a bien eu lieu et toutes les équipes qui ont participé nous ont offert de très jolies rencontres.

Comme d'habitude, nous profitons de ce bulletin pour remercier une fois encore tous ceux grâce à qui ce tournoi est possible, et notamment la municipalité pour la mise à disposition des locaux (complexe sportif, salle Béarn, et cuisine), et les associations du village qui nous ont libéré leurs créneaux horaires ou prêté du matériel.

Ce tournoi ne serait pas possible sans la pleine implication de tous les membres du club, et nous remercions donc toutes les bonnes âmes qui sont venues arbitrer, tenir le bar ou surtout mitonner de bons petits plats pendant ces 4 semaines : c'est aussi grâce à eux que nous passons pendant ce tournoi de si bonnes soirées !

Le tournoi s'est conclu par une journée qui nous a offert de très belles finales et un très bon repas préparé par les Marmitous. Merci encore à tous.



TOURNOI FÉMININ :

L'équipe Lanne Touyagué Stéphanie et Ségala Nathalie l'emporte face à l'équipe Barus Sandrine et Castetbieilh Sophie.

TOURNOI SECONDAIRE :

L'équipe Lenoir Thomas et Peinado Guillaume face à l'équipe Nehr Thibaut et Miramon Benoit.

TOURNOI PRINCIPAL :

Après une jolie finale 100% navaillesaises, Torres Sébastien et Arriuela Jean-Bernard l'ont finalement remporté face à Ferreira Paolo et Marc Bayonne.

Nous les félicitons tous, ainsi que tous les joueurs qui ont participé, notamment pour la belle sportivité qui règne durant ce tournoi. Une belle soirée a conclu le tournoi 2014.

Bonne rentrée sportive à tous !!

Paroisse Sainte Croix Des Lacs

FÊTE PAROISSIALE

Composée des six villages, Anos, Buros, Montardon, Navailles-Angos, Serres-Castet et Saint Armou, notre paroisse voulait ouvrir ses portes à tous les chrétiens habitués bien sûr mais aussi et surtout à tous les autres. La fête de la Sainte Croix se voulait simplement accueillante et conviviale.

DÉCOR MAGNIFIQUE



La bannière de Navailles-Angos

Six bannières dans la nef centrale, spécialement créées pour la circonstance avec sur chacune, le saint du village représenté. Dans le chœur, une autre souhaitant la bienvenue à tout un chacun.

Les textes du jour faisant référence à la vigne, devant l'autel, quelques beaux pieds de vigne alourdis de raisins ont été « plantés ».



CÉLÉBRATION FESTIVE

La célébration était festive et les enfants ont bien participé : apport de feuilles de vigne au début, à accrocher aux sarments devant l'autel. Sur ces feuilles, ils avaient écrit ce qu'ils pourraient faire pour être attentifs aux autres et les aider.

Un groupe de six jeunes a mimé le psaume. Aidés par une catéchiste, ils ont su trouver les bons gestes pour faire comprendre ce texte biblique.

Tout le monde a bien chanté et tapé dans les mains, entraîné par la chorale en pleine forme !



Le Bon Samaritain



On se lâche !

VERRE DE L'AMITIÉ

Durant le verre de l'amitié, les jeunes ont fait quelques sketches appris avant la messe ainsi que des danses, le tout fort apprécié par les adultes : certains se sont « lâchés » et les ont imités entre deux bouchées de pizza ou deux gorgées de vin blanc.

BRAVO !

Oui, cette rencontre était bon enfant et festive : les participants étaient rayonnants au sortir de l'église, heureux d'avoir vécu quelque chose de fort !

Bravo et merci à tous ceux et celles qui ont œuvré à la beauté de cette célébration.

Un seul regret : dommage qu'il n'y ait pas eu plus de monde...

DATES À RETENIR

CÉLÉBRATION DE NOËL, AVEC CRÈCHE VIVANTE, plus particulièrement pour les enfants : mercredi 24 décembre à 19h30 à la salle polyvalente de Montardon. Des répétitions pour les enfants et les jeunes auront lieu au même endroit le samedi 20 et le lundi 22 décembre de 14h à 16h30.

VEILLÉE DE NOËL : mercredi 24 à 23h30 en l'église de Navailles-Angos. Le lendemain à 10h30 à l'église de Serres-Castet.

RETRAITE POUR LA PREMIÈRE COMMUNION : mercredi 20 Mai 2015 de 14h00 à 17h30 au Centre Paroissial de Serres-Castet

PREMIÈRE COMMUNION en l'église de Navailles-Angos le dimanche 31 mai à 10h30 pour les enfants de Navailles-Angos, Saint Armou et Buros

PROFESSION DE FOI en l'église de Serres-Castet le dimanche 21 juin à 10h30

AUMÔNERIE CATHOLIQUE DU COLLÈGE

L'Aumônerie catholique du collège René Forgues de Serres-Castet accueille 50 jeunes répartis par groupes correspondant aux 4 années du collège.

ORGANISATION

Huit animateurs accompagnent ces jeunes tout au long de l'année. Ces accompagnateurs organisent, au Centre Paroissial, pour les collégiens inscrits des rencontres régulières d'échange, de réflexion, de préparation aux sacrements (Baptême, Eucharistie, Confirmation) et à la Profession de Foi ainsi que différents temps forts pendant l'année scolaire. Pour s'inscrire et fréquenter l'aumônerie, la « porte » est ouverte, nul besoin d'être baptisé !

LA JOURNÉE DES SIXIÈMES

Dimanche 23 novembre, fête pour tous les sixièmes du diocèse qui se sont réunis à l'Institut Saint-Dominique pour partager une journée de prières et d'activités sur le thème « Il y aura des saints parmi les enfants ». Pas moins de 500 enfants étaient au rendez-vous, ve-

nus des quatre coins du département. Plusieurs de notre aumônerie étaient présents.

Toute la journée, les jeunes ont participé à des ateliers (bricolage, jeux, film et prière) très bien organisés autour de l'histoire de saints de leur âge. Ils ont pu comprendre mais surtout découvrir que « sainteté » ne rimait pas forcément avec « inaccessibilité ».

La journée s'est terminée par une très belle messe célébrée en l'Eglise Saint-Charles par l'Évêque Monseigneur Aillet et servie par trois jeunes de notre aumônerie, particulièrement fiers d'avoir été choisis. C'était vraiment une belle journée, les collégiens de l'aumônerie l'ont beaucoup appréciée.

PROCHAIN GRAND RENDEZ-VOUS

Un week-end en montagne à Pont de Camps est prévu au mois de janvier prochain avec les jeunes de toutes les classes d'aumônerie. Ils sont déjà très impatients !!!

Contact pour l'aumônerie : Françoise DERING 05 59 33 97 52 ou aumonerie-de-serres-castet@hotmail.fr



VACANCES D'ÉTÉ

Parmi les actions du Secours Catholique, il en est une dont on ne parle pas assez, Familles en Vacances : offrir huit jours de vacances à des familles en difficulté !

Cette année, une famille de chez nous est partie en car avec six autres familles, à côté de Royan, dans un VVF.

Huit jours de bonheur, de ressourcement, où ensemble, avec l'aide des autres participants, ils ont repris leur vie en main pour sortir de leur galère, conscients soudainement qu'ils avaient en eux un potentiel insoupçonné !

Que c'est beau de retrouver une famille transformée, confiante en l'avenir, avec des idées plein la tête ! Quatre mois après leur retour,

les démarches sont bien avancées et prêtes à aboutir, des formations sont en cours et les mines tristes ont fait place aux sourires : que du bonheur !!!



BRADERIE

La traditionnelle braderie de la fin du mois d'août au Centre Paroissial a toujours autant de succès.

Même si cette année, elle n'a eu lieu qu'un jour, à la place des deux prévus, la recette a été aussi importante que l'an dernier.

C'est rassurant et encourageant pour les bénévoles et les sympathisants qui prêtent main forte durant trois jours pour la mise en place et le rangement !

PROMULGATION DU PROJET « HORIZON 2018 » À ARZACQ

Durant plusieurs mois, la délégation des Pays de l'Adour (Béarn, Landes et Pays Basque), a travaillé à l'élaboration de son projet « Horizon 2018 ». Et ça y est ! Depuis le samedi 11 octobre, la devise de ralliement sera « TOUS ACTEURS », tant avec les personnes rencontrées, que dans nos équipes et avec nos partenaires.

750 PARTICIPANTS :

Ce samedi-là a réuni, dans la joie et la bonne humeur, 750 participants aux arènes d'Arzacq : bénévoles, partenaires, personnes accueillies, donateurs, tous ceux qui ont le souci des autres ou qui ont eu envie de découvrir l'action du Secours Catholique.

MESSE CONCÉLÉBRÉE

Après un accueil sympathique organisé par les équipes du Nord de Pau, suivi d'une répétition de chants, l'évêque des Landes, Mgr Gasschignard, et celui des Pyrénées Atlantiques, Mgr Aillet, célébraient la messe, entourés d'une dizaine de prêtres, dont notre curé, Mr l'abbé Aguilon. Les jeunes du MEJ (Mouvement Eucharistique des Jeunes) se sont fait un plaisir d'accompagner de leurs instruments cette grande « chorale improvisée ». A la fin, le chant régional bien connu, Boune May, a fusé, tel un feu d'artifice, en basque, béarnais et landais ! Tout le monde s'y est retrouvé...

PROMULGATION :

S'il y avait une chose à retenir, en plus de la messe bien sûr, c'est la promulgation de notre projet résumé en ces termes :

« TOUS ACTEURS,
OUVRONS plus grand nos portes,
ALLONS les uns vers les autres,
OSONS ensemble la fraternité ! »

Beau programme à mettre en application tout de suite, au cours de l'apéritif et de l'excellent repas : « Venez donc avec moi pour manger », « Ne restez pas dans votre coin », « D'où venez-vous ? », « Personne ne vous accompagne ? », « Je vais vous chercher une part de tarte », ...

EN CONCLUSION :

Beau moment festif et convivial où même les enfants ont trouvé leur place avec différentes animations ! A chacun de nous d'être attentif aux autres, avec les autres : le « faire ensemble » est ce qu'il y a de mieux pour construire et avancer !



Belle assemblée autour de nos évêques



Il y a de la joie !

CONCERT DE LA SOLIDARITÉ

L'équipe Nord de Pau du Secours Catholique a organisé un concert en l'église de Serres-Castet.

Cette année, la chorale Sainte Croix des Lacs a laissé la place aux jeunes de l'aumônerie qui ont reçu le sacrement de confirmation en juin dernier et qui avaient envie de participer à une noble cause en tant que chrétiens. Ils nous ont offert une prestation de qualité avec des chansons actuelles. Élodie à l'accordéon et Lise, accompagnée par Manon à la guitare ont « fait leur show » pour le plus grand plaisir des auditeurs. Un grand merci à vous les filles, vous nous avez régales !

Les plus jeunes n'ont pas démerité ! Tout en chantant avec plaisir, aidés par Jeff et Olivier, ils ont mimé et presque dansé ! Ils étaient lancés pour chanter encore et encore...

La chorale « A Travers Chants » de Caubios-Loos, accompagnée par

Arménouhi au piano, nous a fait voyager en Pays Celtes : Bretagne, Irlande, Pays de Galles. Que du bonheur ! On aurait bien dansé !

Merci à tous ces talents, merci à vous d'être venus les encourager et merci aussi de soutenir notre action de solidarité !

Vous pouvez venir rejoindre les bénévoles, nous ne sommes jamais assez nombreux...

Pour tout renseignement, contacter Michèle Pelfigues, responsable Nord de Pau,
au 05 59 33 22 07



Jeunes et choristes réunis pour un concert à Navailles en 2012

■ Volley-Ball-Luy de Béarn

Le club de volley du Luy de Béarn continue son développement cette année en nombre de licenciés, entre autre grâce à l'école de volley qui tourne de mieux en mieux. L'équipe de minimes filles joue le haut du classement dans le championnat régional et essaie de tirer son épingle du jeu en coupe de France. Deux de nos jeunes sont sélectionnés pour des stages régionaux au CRE de Talence. La relève se prépare, l'aide du club aux activités périscolaires favorise une meilleure connaissance de notre sport, et nos plus jeunes (à partir de 6 ans) se sont beaucoup amusés dans les tournois locaux. Nous rappelons que les jeunes peuvent toujours venir essayer le volley le samedi matin à Navailles-Angos.

L'équipe senior féminine essentiellement composée de jeunes joueuses issues de l'école de volley, progresse grâce à beaucoup de

motivation pour gagner des places au classement ! Nous acceptons toutes les filles motivées pour renforcer nos effectifs.

L'équipe senior masculine occupe les premières places du championnat départemental, tout en intégrant de jeunes recrues.

La section loisir dispute le championnat UFOLEP avec une équipe masculine et une équipe mixte. La saison se passe bien. N'hésitez pas à venir jouer le mardi et le jeudi soir à Navailles, l'ambiance conviviale est garantie !



NOUVELLES ACTIVITÉS

Si vous créez une activité nouvelle sur le village et que vous souhaitez la porter à la connaissance des habitants, vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie afin que nous diffusions l'information sur un futur Bulletin Municipal.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

26 juillet	Mickaël Florent HUGUES et Sandra Maria PEREIRINHA
2 août	Franck TESTARROUGE et Laure Marie Raymonde CORREDERA
9 août	Sylvain Claude Jean JOVINE et Julia MARION

NAISSANCES

9 juin	Maïalen Jeanne PIZON
25 juin	Elsa Hélène Manon LABORDE
4 juillet	Nell Olivia Marcelle MARTIN
8 juillet	Eva Valérie VINGTAN
22 juillet	Corentin Jean-René Jules TOUYAROU
26 août	Loane VILLALON
30 août	Paul FOGU
5 novembre	Jade Anaïs BOSCHER
18 novembre	Julia PLAA-PEYROUNAT

DÉCÈS

27 juin	Alexandre Charles de BALBINE
20 juillet	Philippe Joseph Marie CAZENAVES
15 novembre	André Victor DELVAL
27 novembre	Pierre JURAT dit PENTIADOU

INFOS UTILES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE (ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE) :

Lundi	08h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30
Mardi	08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Mercredi	10h00 à 12h30
Jeudi	08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Vendredi	10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Mairie :	05.59.33.83.85
Astreinte en cas d'urgence :	06.45.15.28.32
comnavailles@cdg-64.fr	

GARDE D'ENFANTS :

Assistantes Maternelles : une liste est disponible à la Mairie.

Maison de la Petite Enfance à SERRES-CASTET :
05.59.33.28.90

Centre de Loisirs « Les Marches du Béarn » :
05.59.33.76.07 - lesmarchesdubearn@yahoo.fr

SCOLAIRE :

Groupe scolaire (classes enfantines et primaires) :
05.59.33.80.03 / **Cantine** : 05.59.33.83.99

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE NAVAILLES-ANGOS :

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Mercredi	15h00 à 18h00
Samedi	10h00 à 12h00/15h00 à 18h00

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Mercredi	15h00 à 18h00
Samedi	10h00 à 12h00/14h00 à 18h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE SERRES-CASTET :

Du 1^{er} novembre au 14 mars

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	de 14h00 à 18h00
Mercredi	de 13h00 à 18h00
Samedi	de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Du 15 mars au 31 octobre

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	de 14h00 à 19h00
Mercredi	de 13h00 à 19h00
Samedi	de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

ORDURES MENAGERES :

Collectées le **mercredi** (container vert) et le **jeudi** les semaines impaires (container jaune et caissette verte).

SANTÉ-SOCIAL :

Médecin : Docteur Patricia GANNÉ 05.59.33.82.86

Infirmières : Véronique BERNACHOT et Sophie THÈZE
05.59.33.82.24 (répondeur)

Kinésithérapeutes : Thomas LENOIR, Laure JUGE-BOULOGNE, Isabelle DUCASSE, Clément GAULT et Linda HAUGUSTAIN : 05.59.33.84.00

Service de Soins Infirmiers à Domicile du PAP 15 :
05 59 04 30 40

Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées
«Les Pyrénées» à Thèze : 05 59 04 39 00

Accueil de jour « Les Tournesols » à Sévignacq :
05 59 77 95 91

Service d'aide et accompagnement pour les aidants familiaux de malades d'Alzheimer : 05 59 92 94 47

RÉSIDENCE POUR PERSONNES AGÉES LE LUY DE BEARN À SAUVAGNON : 05.59.12.65.65

ASSISTANTE SOCIALE :

Régime général : permanences assurées sur rendez-vous (05.59.72.14.72) par Mme CROUZIER.

Régime agricole : permanences à Thèze, château Fanget, assurées par Mme TESSIER les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 14 h à 16 h.

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

ADMR Thèze (05 59 04 80 06) qui assure, entre autres, le portage des repas à domicile.

MISSION LOCALE RURALE NORD EST :

Place Sainte-Foy à Morlàas - Tél. 05.59.33.63.67

TRANSPORTS :

CITRAM : trois lignes desservent la Commune quotidiennement. Renseignements 05.59.27.22.22

IDELIS : renseignements au 05.59.14.15.16.

URGENCES :

Gendarmerie de Thèze : 05.59.04.38.34

Pompiers : 18

SERVICES :

Sateg services des eaux :

Tarbes-Ibos (Bureaux) : 05.62.90.07.17

EDF-GDF : Dépannage gaz : 0810 433 065

Dépannage électrique : 0.810.333.364

PRESSE :

Elisabeth ALGANS : elisabeth.algans@orange.fr

QU'ON SE LE DISE

TRAVAUX ET BRICOLAGE PAR LES PARTICULIERS

Art. 103.2 du règlement sanitaire départemental

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que les tondeuses à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteurs, ou les scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

HAUTEUR DES HAIES

Art.671 du Code Civil

La hauteur des arbres, arbrisseaux et arbustes en limite de propriété est réglementée en deux zones :

> de 0 à 50 cm de la limite de propriété, les plantations ne doivent pas dépasser la crête du mur de clôture.

> de 50 cm à 2 mètres de la limite de la propriété, la hauteur des plantations ne pourra excéder deux mètres.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Art. 104 du règlement sanitaire départemental

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine autant qu'ils sont tenus en laisse.

De plus, un arrêté municipal prévoit la mise en fourrière immédiate de tout chien ou chat en état de divagation. Un contrat a été passé avec la société SACPA pour procéder à la capture des animaux errants. Contactez la Mairie.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS PAR LE FEU

Art. 84 du règlement sanitaire départemental

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est également interdit.

DÉCHARGE DE TERRE ET GRAVATS

Un site à gravats est à votre disposition au quartier d'Angos. Toute décharge sauvage est interdite.

De plus, nous vous rappelons que tout affouillement ou exhaussement de terrain supérieur à 100m² de surface et 2m de haut est soumis à déclaration préalable en Mairie. Aucun travail de terrassement ne peut être entrepris avant instruction de cette déclaration.

AGENDA

AGENDA DE DÉCEMBRE 2014 À JUIN 2015

- 13 déc. 2014 :** Veillée de Noël - Foyer Rural
- 17 au 19 déc 2014 :** Animation de Noël avec le vendredi 19 à 19h un spectacle comique tout public et gratuit de grande qualité vu au Festi'Luy 2013 à Montardon - collectif associatif
- 24 déc. 2014 :** Veillée de Noël à 23h30 à l'Eglise de Navailles-Angos
- 15 janv au 16 fév 2015 :** Recensement
- 30 janv. 2015 :** Vœux de Monsieur le Maire
- 31 janv. 2015 :** Repas des Aînés
- 14 fév. 2015 :** Carnaval, quartier d'Angos - CPE
- 14 fév. 2015 :** Retransmission Irlande-France (Tournoi des VI nations) à 18h suivie d'un repas - Anciens ASNA/ARCANA
- 21 mars 2015 :** Retransmission Angleterre-France (Tournoi des VI nations) à 18h suivie d'un repas - Anciens ASNA/ARCANA
- 22 mars 2015 :** Elections cantonales (1^{er} tour)
- 23 mars 2015 :** Elections cantonales (2^{ème} tour)
- 11 avr. 2015 :** Tournoi Volley Loisirs - Volley Club du Luy de Béarn
- 12 avr. 2015 :** Vide grenier - CPE
- 17 mai 2015 :** Congrès Départemental des Anciens Combattants
- 29 mai 2015 :** Assemblée Générale du Volley Club du Luy de Béarn
- 30 mai 2015 :** Loto - CPE
- 31 mai 2015 :** 1^{ère} communion à l'Eglise de Navailles-Angos



Mairie

62, rue Bourg 64450 NAVAILLES ANGOS
Tél. 05 59 33 83 85 / Fax 05 59 33 83 17
comnavailles@cdg-64.fr